



Communauté de Communes du  
Canton de Lembeye en Vic-Bilh  
Département des Pyrénées-Atlantiques



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE du 27 avril 2011  
à 21 H à LEMBEYE**

Nombre de délégués :

**En exercice : 70**

**Présents : 47**

**Votants : 47**

Contre : 0.....

Abstention : 0.....

**Date de convocation 21 avril 2011**

**PRESENTS** : MM. MILHOMIS Alain, JEAGLE Jean-Marie , BECHACQ Jean-Paul, LABAT Christian, CANTOUNET Michel, OULIE Nadine, MONPLAISIR Hubert, MAURY Jean-Claude, DUBERTRAND François, TORTIGUE Jean, LEGRAND-FERONNIERE Xavier, GAYE Robert, PRUGUE Martine, SANSOT Raymond, LOUSTAU Stéphanie, BONNET André, SALABERT Alain, LAMAZERE Georges, HORMIDAS Maïté, SILENCIEUX Patrick, MONDAT Thierry, BOINOT Elisabeth, MERCIER Emmanuel, ROUTIS Francis, LARQUE Johan, VASSALO Georges, VASSALO Anne-Marie, DESSERE Jean-Michel, COUSTAU-GUILHOU Paul, SUBRA Jean-Claude, CADET Marie-France, TERRADOT André, POURTAU Patrick, MIRASSOU MINVIELLE Germain, ARNALOT Olivier, MARIE Jacky, CAPDEVIELLE Eliane, CAZENAVE Andrée, RIUS Benoît, REISCH Sonia, CARPENTIER-CHAMPROUX Annick, CERVERA Mireille, CASTETS Philippe, LAHONDA Marie Claude, BAUD René, CHANTRE Michel, BROUSTE Nicole.

**ABSENTS EXCUSES** : MM. BAZET Marc, DEVECIS Laurent, ARMAU Pierre, DANIEL Christian, GAIRIN Marc, LOUSTAU Aline, DEVIER Marie-Claude, SIRVEN Nicole, ETCHEBEST Paulette, PEILHET Pierre, LOUSTAU-THEN Jean-Michel, MERVANT Christian, VIGNAUD Arnaud, LOSTE-BERDOT Patrick, MURILLO Charles, TRUCO Jean-Philippe, CERISERE Frédéric, MARTINS José, CASSOU Henri, PEYROU Robert, CLOUTE Thierry, JUNCA Serge, NEUVILLE Marie-Françoise, ETCHEBEST Jean, TAURUS Pierre, HUGUES Gabriel, HERAN Jean-Robert, LARBIOUZE Bernard, VOLAT Jean-Louis, LOUSTAU-THEN Paule, PEHAU Jean-Luc, LARQUE Danielle,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur SANSOT Raymond.

OBJET : Autorisation de dépôt des dossiers de demande de subvention.

Le président rappelle que par délibération en date du 8 avril 2010, le Conseil Communautaire a autorisé la Communauté de Communes du Canton de Lembeye à se porter maître d'ouvrage dans la réalisation du RAM du Val d'Adour.

En effet, pour permettre la mutualisation de la gestion du RAM du Val d'Adour, une Communauté de Communes doit coordonner, embaucher et mobiliser tous les moyens humains et techniques.

La Communauté de Communes de Lembeye, est donc appelée à supporter les charges de fonctionnement et d'investissement inhérentes au bon fonctionnement du RAM. Chaque collectivité impliquée dans la mise en place du RAM participera aux charges réelles occasionnées au prorata du nombre d'habitants (référence INSEE population totale 2010, ceci pour une durée de 3 ans).

Les collectivités concernées sont les suivantes :

- Communauté de Communes de Vic-Montaner,
- Communauté de Communes des Castels,
- Communauté de Communes d'Adour-Rustan-Arros,
- Communauté de Communes du Madiranais,
- Communauté de Communes de Lemveye,
- Les Communes du Canton de Maubourguet : Maubourguet, Aurièbat, Caussade, Estirac, Labatut, Lafitole, Lahitte-Toupière, Larreule, Sauveterre, Sombrun, Vidouze.

Le Président informe le Conseil Communautaire de la possibilité d'obtenir des financements de la part de la CAF 64-65, du Conseil Général 64-65, et de la MSA. Il y a lieu pour cela de déposer des demandes de subvention auprès de chaque organisme.

Après débat, le Conseil Communautaire

**AUTORISE** le Président à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des partenaires institutionnels CAF, MSA, Conseil Général,

**AUTORISE** le Président à signer la convention d'objectifs et de financement « RAM » entre la Communauté de Communes et la CAF 64.

**DONNE** pouvoir au Président pour signer tous les documents afférents à cette décision.

Fait et délibéré à Lembeye  
Le 27 avril 2011

Le Président



Michel CHANTRE